

LIVRET ACCUEIL ESSARTS

Stage à La ferme des Essarts, 705 chemin du four à chaux, 26750 Saint-Paul-lès-Romans

1. MOT D'ACCUEIL

Vous rejoignez aujourd'hui les formations de l'organisme Somathera en partenariat avec L'EMPSI et Caroline MAISONNEUVE.

Bienvenue dans cette nouvelle expérience de formation.

Le but de ce livret d'accueil est de vous accompagner dans vos premiers jours au sein de notre structure et de faire connaissance avec nos méthodes de travail et votre nouvel environnement de formation.

Vous retrouverez dans ce livret les réponses à un certain nombre de vos questions du quotidien.

N'hésitez pas à vous adresser à la personne référente concernée pour obtenir des éléments d'informations complémentaires. (Liste ci-dessous)

Nous vous souhaitons une bonne formation parmi nous !

L'équipe des formatrices, formateurs.

2. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

2.1 Statut juridique

SOMATHERA, Organisme de formation enregistré sous le numéro 27890159289 auprès de la DREETS de la région Bourgogne-Franche-Compté Représenté par : Antoine LECOLLE

ci-après « SOMATHERA »

Et

Ecole du Massage Psycho-Somato-Intuitif

Siret : 531 426 997 00015

Représenté par : Manuel GASTAMBIDE

Ci-après « EMPSI »

Et

Caroline MAISONNEUVE

Représenté par : Caroline MAISONNEUVE Siret n° 80824209300041

Ci-après « Caroline MAISONNEUVE »

2.2 Historique

Depuis le 23/06/2023 partenariat d'entreprises développant un cursus composé de prestation de services et d'action de formations.

Le partenariat a pour objet ; la communication, l'organisation, la réalisation, la mise en place et la gestion des prestations de services et des actions de formation.

La réalisation et le développement de contenus et de cursus de formation professionnels.

Création et développement d'un cursus professionnalisant :

- Cycle 1 - Praticien en massage intuitif
- Cycle 2 - Praticien accompagnant spécialisé en Massage et Toucher Intuitifs
- Cycle 3 – Somatothérapeute spécialisé en Massage et Toucher Intuitifs
- Adhésion et agrément FFMBE

2.3 Activités

Permettre l'acquisition des savoirs, savoirs faire et savoirs être des personnes souhaitant utiliser les méthodes d'accompagnement.

Formations : entreprises, institutions, particuliers.

L'organisme de formation Somathera relevant des métiers du bien-être conçoit et dispense des formations en développement des capacités comportementales et relationnelles.

Elle a pour vocation de former des professionnels qualifiés et de toujours augmenter leurs compétences de savoir, savoir-faire et de savoir être.

L'entreprise est située en Bourgogne dans l'Yonne à Monéteau près d'Auxerre.

Nos principaux clients sont des entreprises, associations et institutions locales, les professionnels libéraux de toute la France.

Nous travaillons également en partenariat avec d'autres professionnels libéraux (médecins, ostéopathe, psychologues, psychiatres, kinésithérapeutes etc...)

2.4 Organisation du partenariat

Partie du cursus Action de formation professionnelle

La Formation s'inscrit dans le cadre des actions de formation prévues par les articles L.6313-1 et L.6313-9 du Code du Travail - LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 4

Gérant organisme de formation : Antoine LECOLLE – Suivi pédagogique et administratif : Antoine LECOLLE -

Référent handicap : Antoine LECOLLE Formateur intervenant dans le cursus de formation- 0638033575

contactsomathera@gmail.com -

– Comptable : Cabinet in extenso Auxerre/ PAINGRIS Sandrine - 03 86 18 03 03 - [Expert comptable Auxerre - Cabinet d'expertise comptable In Extenso](#)

Partie du cursus Prestations de services hors action de formation professionnelle

EMPSI - Ecole du Massage Psycho-Somato-Intuitif, Gérant : Manuel GASTAMBIDE

Organisation des stages de développement personnel et des séances de supervision

Formateur intervenant dans le cursus de formation

MAISONNEUVE Caroline

Fonction d'accueil, d'accompagnement et de suivi des stagiaires

Coordination et animation du réseau des formateurs locaux

Formatrice et intervenante dans le cursus de formation

caroline.empsi@gmail.com- 06 47 00 65 50

3. CADRE JURIDIQUE

3.1 Le règlement intérieur

En tant que client/stagiaire de l'entreprise Somathera, vous êtes tenus de respecter les dispositions du règlement intérieur envoyé par mail et accessible en cliquant sur le lien intégré aux conventions.

4. CADRE DE VIE

4.1 Horaires

L'accueil des stagiaires/clients se fera uniquement aux horaires convenus dans le contrat de formation ou dans les lettres d'accueil envoyées avant le début de la formation, ou sur rendez-vous.

Pour nous contacter :

Suivi stagiaire Caroline MAISONNEUVE : caroline.empsi@gmail.com- 06 47 00 65 50

Suivi administratif et pédagogique Antoine LECOLLE : Contact.somathera@gmail.com – 06 38 03 35 75

4.2 Congés, absences et retards

Fermeture : Les périodes de fermeture seront consultables sur les supports numériques et/ou communiqués aux stagiaires.

Absences : En cas d'absence prévenir, dès que possible, par téléphone le formateur concerné.

Retards : En cas de retard prévenir, dès que possible, par téléphone le formateur concerné et/ou par email.

LIEUX

Stage à La ferme des Essarts, 705 chemin du four à chaux, 26750 Saint-Paul-lès-Romans

4.3 Logement, restauration et transport

Pour se loger sur place :

DRÔME – ARDÈCHE – ISÈRE

Le nouveau lieu de l'Ecole du Massage Intuitif. Face au Vercors et son parc régional naturel. Un espace idéal pour travailler sur soi grâce au massage. Doux et accueillant.

A 15mn de la gare Valence-TGV en voiture

A 10 mn de la gare de Romans-sur-Isère

Proche de la sortie 7 de l'autoroute A49 (Grenoble-Valence)

Centre de stages « La ferme des Essarts » [La Ferme des Essarts, Drôme : Stages & Ateliers \(thérapie, yoga...\)](#)
705 chemin du Four à chaux 26750 Saint Paul lès Romans

Isabelle GUEUDRE - isabelle.gueudre@gmail.com - 06 13 63 46 16

Les stagiaires /clients doivent assurer individuellement leurs modes de transport, de restauration et d'hébergement. La lettre d'accueil sera transmise avec la liste des stagiaires et leurs coordonnées afin qu'ils puissent organiser des transports en commun (covoiturage, taxi, etc...).

ÉQUIPEMENTS ESPACES INTÉRIEURS :

- **Salle de pratique** parquetée et lumière traversante de 75m² : douche/wc, 2 lits superposés, chauffée au poêle à granulés, équipée avec un système son et avec tapis de yoga, briques de yoga, poufs, coussins. Si besoin : matelas et tables de massages.
- **Cantine** : cuisine et salle à manger pour les groupes en autogestion cuisine (20 personnes maxi)
- **Gîte indépendant** avec 3/4 couchages
- **Hébergements** en chambres partagées à 2 ou 3 lits.
- **Chambres** en étage (un ou deux escaliers)
- Sanitaires en commun
- Possibilité d'accueil en chambres partagées
- En fonction du type de stage : groupe de 15 à 19 personnes
- Espace salon, à l'étage, pour être au calme.
- Possibilité d'accueil en chambre seule
- Sinon, le village d'à côté ne manque pas de chambre d'hôtes

ÉQUIPEMENTS ESPACES EXTÉRIEURS :

- Préau au sol cimenté de 100 m² équipé d'un four à pizza et 60 chaises avec une scène à monter pour les spectacles
- Cour intérieure face au préau avec des tables pour manger
- Espace sweat-lodge pour faire du feu pour des pratiques chamaniques
- Jardin arboré avec des petits espaces aux charmes multiples
- Piscine de 11m x 5m50 avec sa pelouse arborée
- Mare aux grenouilles & aux nénuphars
- Jardin pour planter sa tente (environ 12 tentes) l'été et la possibilité de mettre son camping-car sur le chemin et derrière la maison

- Poules & des chats de compagnie

4.4 Restauration

Cuisine et salle à manger pour les groupes en autogestion, cuisine équipé à disposition.

5. VIE PRATIQUE

5.1 Plan d'accès

Vous trouverez en annexe le plan d'accès et le plan des locaux de l'entreprise.

5.2 Circulation et stationnement

Entouré d'un jardin conçu par une jardinière hors pair peuplé de petits univers divers & variés.

C'est un jardin avec un terrain plat où l'on peut faire des pratiques de yoga, de danse etc... dans l'herbe verte à l'ombre des grands arbres.

Une tonnelle ombrée et conviviale pour les repas estivaux

Les voitures sont garées à l'abri des regards pour le confort des yeux.

Il y a différents espaces propices à la méditation, au ressourcement notamment près de la mare aux grenouilles et nénuphars.

Un peu plus loin, vous y trouverez également un espace feu de camp ainsi qu'une **sweat-lodge** adaptés aux **pratiques chamaniques**. Et pour les amoureux des **animaux**, sachez que nos 3 chats et 2 poules de compagnie seront toujours ravis de recevoir vos caresses ! Vive la ronronthérapie à la ferme des Essarts!

Pour préserver le confort des yeux comme des oreilles, voitures et camping-cars (il est également possible de camper dans le jardin en été) seront discrètement garées à l'abri des regards. Vous l'aurez compris, la priorité est ici donnée à la méditation, à l'intimisme et au zen.

5.3 Moyens de communication

Site internet : www.somathera.fr

Réseaux sociaux : [Somathera | Facebook](#)

Des panneaux d'affichage sont mis à votre disposition dans l'espace commun.

Ils ont pour objectif de vous informer sur la vie de l'entreprise.

5.4 Handicap :

Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap à l'aide d'un questionnaire les actions que nous pouvons proposer pour favoriser son apprentissage. Pour cela nous pouvons nous appuyer sur un réseau de partenaires préalablement identifiés.

Pour toutes demandes concernant le handicap contacter le référent handicap LECOLLE Antoine au 06 38 03 35 75 - contactsomathera@gmail.com

5.4 Respect du lieu et de ses habitants

Cohabitation avec les autres personnes vivants sur le lieu: nous vous prions de recommander à vos participants de se montrer discrets après 23h

Bruit : passé minuit, les activités bruyantes doivent se dérouler dans la Salle.

SOMATHERA FORMATION - 4 rue François Brochet 89470 Monéteau - Tel : 0638033575 - contactsomathera@gmail.com - www.somathera.fr

EURL au capital de 5000€ - Siret 83795523600018 - RCS 837 955 236 AUXERRE - Gérant Antoine LECOLLE

Code NAF 9609Z - TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts

Organisme de formation enregistré sous le numéro 27890159289 auprès de la DREETS de la région Bourgogne-Franche-Compté

Les zafus, tapis et couvertures restent dans les salles et les couvertures des chambres restent dans les chambres.

Pas d'utilisation en extérieur.

- En cas d'animation salissante et/ou massage avec huile, durant votre stage, merci de nous en informer et d'apporter du matériel de protection.

La cueillette des fleurs, plantes et fruits est interdite.

- Certains éclairages se font par détection de présence et s'éteignent seuls après votre départ.
- Le soir, le-la dernier-ère quittant la salle à manger éteint les lumières
- Il est interdit de fumer en intérieur. Des cendriers sont mis à disposition sous le préau

Il est interdit d'allumer des bougies dans les chambres et le petit salon du haut

- Internet ou Wifi sont disponibles partout
- Veuillez garer votre voiture sur les places de parkings
- Nos amis les animaux ne sont pas admis, il y a déjà 3 chats et 2 poules

Piscine

Pas de produit solaire avant la baignade donc douche obligatoire avant.

La piscine est fermée le soir.

Pour la mise en place de la bâche et pour dérouler la bâche, merci de demander à l'équipe de le faire.

Potager

Possibilité de visiter le potager mais il n'est pas autorisé de cueillir des légumes ou des fruits.

6. SANTE-SECURITE-ENVIRONNEMENT-QUALITE

a. Hygiène et environnement

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation. S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation. Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

Un espace douche et vestiaire est mis à disposition des stagiaires, Somathera décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels de toutes natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Les utilisateurs de la grande salle devront se déchausser et laisser leurs vêtements et accessoires dans les rangements mis à disposition dès leur arrivée.

Les utilisateurs s'engagent à ranger et à nettoyer les espaces et le matériel utilisés lors des prestations, afin de restituer l'ensemble dans l'état initial.

Les utilisateurs ont à disposition tout le nécessaire pour effectuer cette restitution dans de bonnes conditions (produits et accessoires de nettoyage, poubelles, rangements définis pour chaque élément...).

L'utilisation des tatamis se fait exclusivement en chaussettes, dans le respect des règles d'hygiène et de propreté.

L'utilisation des parties communes se fera dans le respect des règles et évidences écologiques, éthiques, sanitaires et d'hygiène, durant les périodes d'utilisation.

SOMATHERA se réserve le droit de définir en tout temps les modalités d'accès et d'usage des parties communes.

b. Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté, ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

c. Alertes incendie :

En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours. Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le **18** à partir d'un téléphone fixe ou le **112** à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation. (Voir annexes)

d. Interdiction de fumer

Interdiction de fumer dans les locaux, les zones affectées aux fumeurs sont devant la grille d'entrée et sur la terrasse. (Voir annexes)

e. Environnement

Nous comptons sur les stagiaires pour respecter un bon sens environnemental :

Dans chaque espace des poubelles pour les déchets ultimes sont à disposition, des poubelles de tri sélectif sont également mises à disposition dans l'espace commun.

La lumière doit être impérativement éteinte dans les pièces inoccupées, la régulation du chauffage doit s'effectuer manuellement afin de garantir une température d'usage d'environ 19°C.

Veiller à éteindre les lumières.

g. Qualité

L'entreprise s'engage à respecter les critères d'évaluation permettant la certification qualité QUALIOPI et s'impose une démarche d'amélioration continue.

7. ANNEXES

Plan d'accès et plan du site

